

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNINVEST SICAR (1)

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

« TUNINVEST SICAR informe ses actionnaires que son Assemblée Général Extraordinaire, réunie le 19 Mai 2010, a décidé, suite à la demande d'un des actionnaires présents, de réduire le capital d'un montant de 2.898.000 dinars (au lieu de 1.932.000 dinars), ramenant ainsi la valeur nominale de 5 dinars par action à 2 dinars par action (au lieu de 3 dinars par action).

Le montant de la réduction du capital sera servi aux actionnaires en espèces le 15 Juin 2010. »

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

(1) Le CMF a attiré l'attention de la société sur le fait que :

- **Le rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à la réduction de capital ainsi que le projet des résolutions publié, porte sur une réduction de la valeur nominale de l'action de 5 dinars à 3 dinars et non pas de 5 dinars à 2 dinars ;**
- **Le délai de distribution du montant de la réduction de capital qui sera servi aux actionnaires et qui a été fixée pour le 15 juin 2010 , ne respecte pas les dispositions des articles 309 et 311 du code des sociétés commerciales.**